

Rapport P-166 A de la commission sociale et de la jeunesse chargée d'examiner la pétition P-166, intitulée: «Contre le trafic de drogue dans le quartier des Eaux-Vives».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 17 mai 2006)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-166 au Conseil administratif avec les recommandations suivantes:

- appliquer, avant l'été 2006, les conclusions de la motion M-551;
- éclairer la zone entre le jet d'eau et Baby-Plage, avant l'été 2006.